

Objet : Commission permanente

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion de la commission permanente du Pays de Mortagne qui se déroulera le :

**Le mercredi 14 mai 2025
à 16h00
Au siège du Pays de Mortagne**

Ordre du jour :

Dossiers :

- Contrat régional et Commission DETR/DSIL : retours de la Préfecture dans la perspective des projets à inscrire au contrat PDL
- Matériauthèque : point d'étape
- Village d'artisans : validation du programme
- Assainissement : prise en charge des travaux de voirie et autorisation de rejet des industriels
- SDIS : délibération au prochain conseil pour le financement du nouveau siège

Partie informative :

- Demande d'aide financière de la société APYSA
- Secours catholique : reprise du bail au nom de la CCPM pour une mise à disposition au profit de l'association au 1^{er} juillet (prochain conseil communautaire)
- Piscine : modification de la prise en charge du Département et proposition de nouveaux tarifs pour les collégiens hors cadre
- Modification des zonages économiques à la Gaubretière et à Tiffauges. Retour sur l'étude environnementale pour le projet de la SIB
- Campagne 2025 de mesure du radon : convention avec le CPIE.

Commission permanente :

Pôle Ressources :

- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la commercialisation de la zone d'activités de la Perdriette 2, située sur la commune de St Malô-du-Bois - résiliation
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la zone d'activités de la Bête, située sur la commune de Treize-Vents – résiliation

Pôle Attractivité :

- Adhésion au groupement de commandes relatif à l'élaboration d'une stratégie de GPEC dans le cadre du dispositif Territoires d'industrie – Bocage Vendéen

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,

Guillaume JEAN